



Présentation du Foyer Socio-Educatif

publié le 11/10/2016

Le Foyer Socio-Educatif (F.S.E.) des élèves du collège Arthur Rimbaud, est une association créée sous l'égide de la Loi 1901, qui a, entre autres, deux objectifs essentiels : l'animation éducative et l'épanouissement personnel, individuel et collectif, des élèves.

Il offre aux élèves la possibilité de joindre l'utile à l'agréable, en s'essayant à différentes activités récréatives et culturelles, à travers les nombreux ateliers et clubs, animés soit par des élèves, par des adultes de l'établissement, bénévolement, soit par des intervenants extérieurs rémunérés. Des activités multiples et variées qui permettent pour ainsi dire aux élèves de tisser des relations différentes entre eux mais aussi avec les adultes en dehors des relations d'autorité et pédagogiques en oeuvre dans les activités d'enseignement.

Le foyer participe aussi au financement de l'Association sportive, des activités du CESC, aux voyages scolaires, aux sorties scolaires, artistiques et sportives, équipe la cour de l'établissement en jeux de plein air : tables de ping-pong, baby foot... Des casiers ont été acquis par l'association, il y a quelques années, pour équiper les élèves des classes de sixièmes.

L'association prépare, par ses activités, les élèves à la vie civique et sociale, contribue à la culture de l'engagement, à l'apprentissage de la liberté et de la responsabilité. Le FSE est, ainsi, un cadre propice à l'animation socio-éducative, à la découverte de l'autonomie et plus généralement à l'apprentissage pratique de la vie citoyenne.

Le foyer, c'est aussi un espace physique (salle) de détente mise à la disposition des élèves, par l'établissement, durant la pause méridienne (entre 12h et 14 h), sous la surveillance bienveillante d'un adulte ou en autonomie relative. Les élèves peuvent s'y rendre également lorsqu'ils ont plusieurs heures d'étude à la suite.

Bref, les activités initiées et développées au sein du FSE complètent utilement et agréablement les missions pédagogiques et éducatives de l'école. C'est pourquoi, il est plus qu'essentiel que les élèves soient nombreux à adhérer à l'association, surtout que son fonctionnement dépend essentiellement **de la cotisation annuelle de 6€** de ses membres.

Bureau sortant : renouvellement à venir lors de la prochaine AG en novembre :

Adultes

Président : M. Sawadogo (CPE)

Trésorier : M. Cantin (professeur de Mathématique)

Secrétaire : Mme Delgado (professeur documentaliste)

Elèves :

Président : Morgan COUVRAT

Trésorier : Tinaëlle NORGUET

Secrétaire : Axel PARQUET



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.